

## AIDE-MÉMOIRE CONDITIONS D'ADMISSION, TRANSFERTS ET RÉINTÉGRATIONS EN MILIEUX DE VIE

Pour toutes situations entourant la planification d'une admission, d'une réintégration (incluant une sortie dans la communauté) et d'un transfert, il est incontournable de procéder à une évaluation sommaire auprès de l'utilisateur ou de son entourage afin de déterminer la **PRÉSENCE DE FACTEURS DE RISQUE** :

### Questions pour l'évaluation des symptômes de COVID-19 et des risques d'exposition :

1. L'utilisateur présente-t-il une des symptômes suivants :

- Fièvre/frissons
- Toux récente ou toux chronique aggravée
- Difficultés respiratoires récentes ou aggravées
- Perte d'odorat soudaine (anosmie) sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût (agueusie)
- Diarrhée
- Mal de gorge
- Apparition de symptômes généraux : douleurs musculaires, altération de l'état mental (confusion), mal de tête, fatigue intense, perte d'appétit

*Chez la personne âgée, un changement dans l'autonomie, dans le comportement ou dans l'état mental des symptômes peut survenir comme seul symptôme. Par exemple, changement dans la capacité de l'attention ou dans l'état de conscience, chute, changement dans l'autonomie lors de l'habillage, déshabillage, etc.*

2. L'utilisateur a-t-il adopté des comportements à risque d'acquisition de la maladie dans les 14 derniers jours (ex : rassemblements sans port du masque de procédure, recevoir de la visite sans mesures de distanciation et de masque)?

3. L'utilisateur a-t-il été contacté par la Direction de la santé publique lui demandant de s'isoler ou de surveiller ses symptômes?

4. Au cours des 14 derniers jours, l'utilisateur a-t-il été en contact :

- a. Avec une personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19;
- b. Avec une personne en attente de résultat d'un dépistage pour COVID ;
- c. Avec une personne qui présente des symptômes s'apparentant à la COVID-19?

5. L'utilisateur a-t-il fréquenté un milieu où il y a ou il y a eu une éclosion récente ou actuelle?

6. L'utilisateur a-t-il voyagé au cours des 3 dernières semaines?

### SI L'USAGER OU SON REPRÉSENTANT RÉPOND « OUI » À UNE DES QUESTIONS D'ÉVALUATION DU RISQUE

- Un test de dépistage de la COVID-19 devra être réalisé et la personne est placée en isolement dans le milieu où elle se trouve au moment du dépistage en attente du résultat.

**Toutefois, l'absence de facteur de risque ne peut soustraire un usager du dépistage dans les situations où un dépistage est requis d'emblée pour une admission, une réintégration ou un transfert.**

- Lors de l'admission, de la réintégration et du transfert (incluant après une sortie en communauté) :
  - Celui-ci est placé en isolement (chambre, unité locative, appartement –zone tiède) dans son nouveau milieu s'il s'agit d'une nouvelle admission ou de son milieu habituel s'il s'agit d'une réadmission;
  - Celui-ci pourrait être référé en zone tampon s'il y a une forte probabilité que l'individu soit infecté par la COVID-19 (selon l'évaluation des facteurs de risque) et que le milieu n'est pas en mesure d'assurer un isolement optimal.
- Discuter de l'interprétation du résultat, au besoin avec la Direction de la santé publique et du maintien nécessaire en isolement ou non après l'obtention du résultat.

	DÉPISTAGE <sup>1</sup>	RÉALISÉ PAR	ISOLEMENT PRÉVENTIF DE 14 JOURS	ÉPI Masque + Protection oculaire	ÉPI Masque + Protection oculaire + jaquette + gants
<b>RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS (RPA)</b>					
Admission régulière	Oui	CDD, SAD ou programme clinique	Non sauf si facteur de risque <sup>3</sup>	X	
Admission ou réintégration dans une unité de soins <sup>2</sup>	Oui	SAD	Oui		X
Transfert inter-ressource	Oui	SAD ou CDD	Non sauf si facteur de risque <sup>3</sup>	X	
Visite à l'urgence < 24 heures	Non	NA	Non	X	
Rendez-vous médical ou clinique externe	Non	NA	Non	X	
Séjour à l'urgence > 24 heures	Oui	CH	Oui		X
Hospitalisation > 24 heures (incluant NSA)	Oui	CH	Oui		X
Visites ou séjours < 24 h	Non sauf si séjour à risque <sup>4</sup>	NA	Non sauf si séjour à risque <sup>4</sup> ou facteur de risque <sup>3</sup>	X	
Visites ou séjours > 24 h	Oui sauf si séjour sans risque apparent	SAD	Non sauf si séjour à risque <sup>4</sup> ou facteur de risque <sup>3</sup>	X	
<b>RESSOURCES INTERMÉDIAIRES (19 PLACES ET MOINS) ET DE TYPE FAMILIAL</b>					
Admission régulière	Oui	CDD, SAD ou programme clinique	Non sauf si facteur de risque <sup>3</sup>	X	
Transfert inter-ressource	Oui	CDD, SAD ou programme clinique	Non sauf si facteur de risque <sup>3</sup>	X	
Séjour à l'urgence > 24 heures	Oui	CH	Oui		X
Hospitalisation > 24 heures (incluant NSA)	Oui	CH	Oui		X
Visite à l'urgence < 24 heures	Non	NA	Non	X	
Rendez-vous médical ou clinique externe	Non	NA	Non	X	
Visites ou séjours < 24 h	Non sauf si séjour à risque <sup>3</sup>	SAD	Non sauf si séjour à risque <sup>4</sup> ou facteur de risque <sup>3</sup>	X	
Visites ou séjours > 24 h	Oui sauf si séjour sans risque apparent	CDD, SAD ou programme clinique	Non sauf si séjour à risque <sup>4</sup> ou facteur de risque <sup>3</sup>	X	
<b>CHSLD ET RI DE 20 PLACES ET PLUS (SAPA)<sup>8</sup></b>					
Admission régulière	Oui	SAD ou CH (si NSA)	Oui		X
Hébergement temporaire (lit de répit)	Oui	SAD	Oui		X
Transfert entre CHSLD	Oui	CHSLD	Oui		X
Séjour à l'urgence > 24 heures	Oui	CH	Oui		X
Hospitalisation > 24 heures (incluant NSA)	Oui	CH	Oui		X
Visite à l'urgence < 24 heures	Non	NA	Non	X	
Visites ou séjours essentiels < 24 h	Non sauf si séjour à risque <sup>3</sup>	CHSLD	Non sauf si séjour à risque <sup>4</sup> ou facteur de risque <sup>3</sup>	X	
Visites ou séjours de plus > 24 h (non recommandé)	Oui	CHSLD	Oui		X

<sup>1</sup> Lorsque le dépistage est requis, il doit être fait le plus près possible de la date d'admission ou de réintégration dans le milieu, en tenant compte des délais nécessaires pour obtenir les résultats (24 à 48 heures avant). S'assurer que l'individu ne risque pas d'être exposé entre le moment de son dépistage et l'arrivée à la RPA, RI ou CHSLD (pour éviter une fausse réassurance).

**Dans le cas d'un dépistage requis après un séjour bref de 24 à 48 heures :**

- Dépister entre 5 à 7 jours après le retour (pour augmenter les possibilités d'avoir un test révélateur d'une possible infection);
- Si le séjour est considéré à **risque plutôt faible<sup>4</sup>**, il n'est pas nécessaire d'isoler le résident en attente de son résultat;
- Si le séjour est à **risque modéré/élevé<sup>4</sup>**, isoler et considérer répéter le dépistage au jour 12 en maintenant l'isolement pour 14 jours.

**Dans le cas d'un dépistage requis après un séjour prolongé :**

- Dépister avant le retour, le plus près possible de la date du retour (24 à 48 heures avant);
- Si le séjour est jugé à **risque faible**, il n'est pas nécessaire de répéter le test ni d'isoler. Un suivi des symptômes sera requis et un dépistage au besoin;
- Si le séjour est considéré à **risque modéré/élevé**, dépister à nouveau 5 à 7 jours après le retour, isoler le résident en attente de son résultat et considérer répéter le dépistage au jour 12 en maintenant l'isolement jusqu'à 14 jours.

<b>POUR LES USAGERS COVID-19 POSITIFS</b>	<b>DÉPISTAGE</b>	<b>RÉALISÉ PAR</b>	<b>ISOLEMENT JUSQU'AU RÉTABLISSEMENT POUR LES CAS de COVID-19</b>	<b>ÉPI Masque + Protection oculaire</b>	<b>ÉPI Masque + Protection oculaire + jaquette et gants</b>
<b>RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS (RPA)</b>					
Admission en zone chaude active <sup>5</sup> ou passage en zone tampon	<b>Non</b>	NA	<b>Oui à la zone</b>		<b>X</b>
<b>RESSOURCES INTERMÉDIAIRES (19 PLACES ET MOINS) ET DE TYPE FAMILIAL</b>					
Admission interdite <sup>7</sup>	NA	NA	NA	NA	
Transfert inter-ressource avec passage en zone tampon	<b>Non</b>	NA	<b>Oui à la zone</b>		<b>X</b>
Réintégration avec passage en zone tampon	<b>Non</b>	NA	<b>Oui à la zone</b>		<b>X</b>
<b>CHSLD ET RI DE 20 PLACES ET PLUS (SAPA)<sup>8</sup></b>					
Admission en zone chaude active ou passage en zone tampon	<b>Non</b>	NA	<b>Oui à la zone</b>		<b>X</b>

<b>POUR LES USAGERS RÉTABLIS, AYANT OBTENU UN RÉSULTAT POSITIF À LA COVID-19 DANS LES 90 DERNIERS JOURS</b>	<b>DÉPISTAGE</b>	<b>RÉALISÉ PAR</b>	<b>ISOLEMENT</b>	<b>ÉPI Masque + Protection oculaire</b>	<b>ÉPI Masque + Protection oculaire + jaquette et gants</b>
<b>TOUS LES MILIEUX</b>					
Admission d'un usager rétabli de la COVID-19 <sup>6</sup>	<b>Non</b>	NA	<b>Non</b>	<b>X</b>	

<sup>2</sup> **Unité de soins en RPA** : Unité fermée regroupant des usagers nécessitant des activités de soins de santé spécifiques et fréquents (soins médicaux, soins infirmiers, soins d'assistance). On les retrouve principalement dans les RPA de catégories 3-4.

<sup>3</sup> **FACTEURS DE RISQUE** : Les facteurs de risque doivent être vérifiés avant une nouvelle admission ou un retour de sortie. Voir description à la page 1.

<sup>4</sup> **SÉJOUR À RISQUE** : Vérifier le type de séjour, le type d'activités faites et les mesures prises (ex : distanciation, port du masque de procédure, etc.).

Apprécier le risque encouru avec la personne en cause et son accompagnateur. La durée du séjour est une variable à considérer si cela donne place à un cumul de « situations à risque » (ex : Un séjour de 24 heures implique le fait de dormir dans le milieu de vie de quelqu'un d'autre, d'utiliser « son espace ». Le risque est celui du milieu visité. Dans certains cas, cela n'ajoute rien au risque encouru.

**Exemples de séjours à risque élevé ou modéré :**

- Un séjour chez des personnes ayant des symptômes de la COVID-19;
- Un séjour chez des personnes à risque à cause de leur travail, à cause de la nature de leurs activités sociales, ou de leurs comportements réfractaires aux directives de santé publique, même si moins de 48 heures;
- Multiples rencontres lors de la sortie sans distanciation sociale ou port du masque de procédure.

**Faible risque :**

- Une sortie chez une personne ou un couple qui ne cumulent pas de risques particuliers et qui sont compliant aux recommandations;
- Les personnes qui accompagnent ou reçoivent le résident ont obtenu un dépistage négatif avant d'accueillir la personne sans se réexposer par la suite.
- Un résident se rend à une résidence secondaire, sans rassemblement familial ou autre activité à risque.

<sup>5</sup> La notion de zone chaude « active » réfère au fait que des usagers y sont déjà admis ou encore que le milieu a la possibilité de la mettre en activités

<sup>6</sup> Selon les critères de rétablissement en vigueur

<sup>7</sup> Sauf exception prévue à la page 8 de la Directive ministérielle concernant les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF) du 3 juillet 2020

<sup>8</sup> Référer à la [Trajectoire ministérielle Admission/retour en CHSLD et intégration/réintégration en RI \(programme SAPA\) de 20 places ou plus](#)